



Contact et horaires d'ouverture

1 place de la mairie
56910 St Nicolas du Tertre
Tél : 02.97.93.71.57

mairie.st-nicolas-tertre@wanadoo.fr

Ouverture au public :

mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h30,
samedi 9h à 12h
Fermé le lundi et mercredi

**Permanences du Maire
et des Adjoins**
Sur rendez-vous

Prochain conseil municipal
28 mai 2023
à la salle du conseil

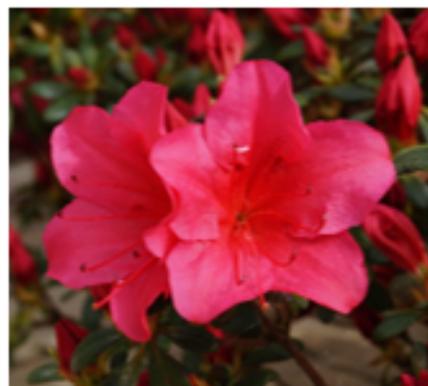
À la séance du Conseil Municipal du 20 février, le Compte de Gestion et le Compte Administratif 2023 ont été présentés et approuvés par la municipalité. La situation financière de la commune affiche un résultat positif pour cet exercice.

Pour la préparation des Budgets Primitifs 2024, M. le Maire a invité les Commissions Finances et Travaux à 3 réunions, et par 2 fois, les Adjoins et Pascale, secrétaire de mairie, complétés par une rencontre avec M. BIORET, Conseiller à la Direction des Finances Publiques du Morbihan, afin de peaufiner les orientations et prévisions budgétaires.

Le Budget Primitif du budget communal a été adapté à nos moyens financiers, à notre capacité d'investissement limitée cette année à 98.000€uros, d'autant plus qu'en mai 2024 nous devons rembourser l'emprunt concernant le Lotissement, et en conséquence prévoir l'approvisionnement de 50.000 €uros au Budget Lotissement.

Pour la section Investissement du budget communal, nous poursuivrons cette année les travaux d'aménagement des vestiaires multisports dont les subventions accordées (État, Région, Département, Fonds d'Aide Football Amateur) seront versées courant 2024. Sont programmés au cours du 2^{ème} semestre des travaux de viabilisation de terrains et ceux de sécurisation du carrefour D8A, dont la réalisation sera échelonnée afin de gérer au mieux la trésorerie. MLG

[Retrouvez plus d'informations en page centrale !](#)



LE MOT DU MAIRE

« Lors de sa réunion du 9 avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les orientations budgétaires 2024. Après sa présentation des Comptes de l'exercice 2023, M. BIORET, nous a confirmé que « la situation financière de la commune était saine, avec une bonne capacité d'investissement et la possibilité d'emprunter ».

Le Budget Primitif a été bâti avec prudence, tenant compte par exemple de la baisse des dotations (État, Département) et de l'inflation toujours présente (en 2024, ≈ + 240% d'électricité par rapport à la moyenne des années 2020-21-22). Nous avons décidé de **maintenir les mêmes taux d'imposition foncier** (bâti / non bâti) et de la taxe d'habitation; la fiscalité de base augmentera néanmoins, + 3,9% de la part d'État et + 4% pour la Communauté de Communes OBC.

Tant en Fonctionnement qu'en Investissement nous poursuivrons notre programme sur l'entretien de notre patrimoine -Vestiaires multisports, Église, Bâtiments et Équipements communaux. La SÉCURITÉ sera au cœur de nos préoccupations cette année - Aribus / Carrefour RD8A, complétant nos actions sur le Plan Communal de Sauvegarde et la Cybersécurité, et aussi la concrétisation de la POLITIQUE de LOGEMENT - acquisition et viabilisation de terrains, recherche de partenariat-.

Je vous invite à parcourir cette nouvelle parution des "Infos de St Nicolas", consacrée principalement comme chaque printemps aux Finances de la commune, aux délibérations des deux premiers Conseils Municipaux de l'année et aussi à quelques moments significatifs à Saint-Nicolas-du-Tertre (relais du souvenir, élections européennes, bibliothèque, fêtes des voisins...). Merci aux associations, entrepreneurs, commerçants, artisans, agents municipaux et aux élus qui contribuent à la vie de notre commune.

Je vous souhaite une belle lecture.

Bien à vous...»

Mickaël LE GOUÉ